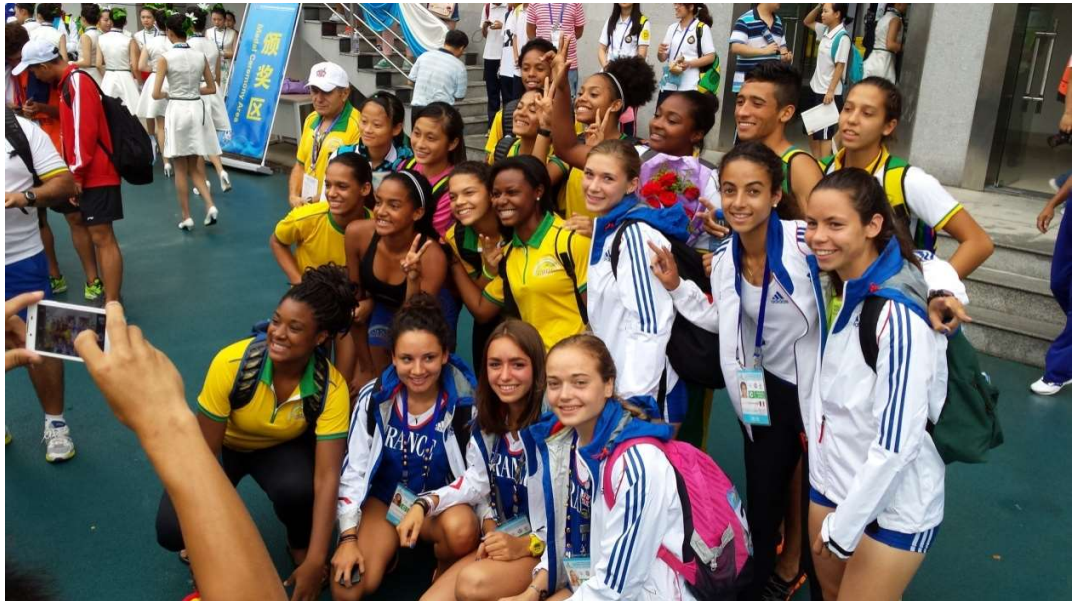


# Sport étude ATHLETISME



## Présentation de la structure

La **section sportive scolaire** du Lycée Sévigé est à l'origine du sport étude, elle a été créée en 2008 pour offrir des conditions favorables à la poursuite d'un double projet exigeant : la réussite scolaire et sportive.

Intégrée au cœur du projet de l'établissement, qui a lui-même été labellisé "**établissement d'accueil sport de haut niveau** » en 2012, la section sportive scolaire est soutenue par la Ligue de Bretagne d'Athlétisme Bretagne (LBA) qui y a établi un centre d'entraînement.

Ce centre d'entraînement est composé de deux entités, rattachées à la ligue de Bretagne : le **Centre Régional d'Entraînement (CRE)** qui s'adresse aux athlètes au potentiel régional, interrégional et le **Pôle Espoirs Territorial (PET)** qui concerne les athlètes au potentiel national, international. Les élèves / athlètes de ces deux entités vivent ensemble au quotidien au sein de classes au statut de **Sport Etude** (même groupe d'entraînement, mêmes classes). Les athlètes du Pôle espoir bénéficie en plus d'un suivi médical et paramédical pris en charge par la LBA.

La structure athlétisme du lycée Sévigé est une proposition pour les jeunes élèves bretons motivés, visant la spécialisation et l'expertise dans ces disciplines de l'athlétisme :

- le sprint, les haies
- le demi-fond
- les épreuves combinées (en 1ere et terminale)

## Modalités de fonctionnement

### Sur le plan sportif :

Un encadrement sportif sous la responsabilité de :

**M. GALOPIN Antoine** : CTS de la ligue de Bretagne d'athlétisme. Directeur du Pôle Espoir et du Centre Régional d'Entraînement.

**M. DROGUET Alain** : Professeur d'EPS au Lycée Sévigné, référent sport étude du lycée Sévigné, salarié de la ligue de Bretagne pour l'encadrement du sprint et des haies.

**Mme LEVENEZ Sandra** : Entraîneuse salariée pour l'encadrement du demi-fond.

**M. GEFFROUAIS Philippe** : Entraîneur salarié de la ligue de Bretagne pour l'encadrement des épreuves combinées (1ère et terminale).

**M. CRESTEL Tanguy** : Préparateur physique, salarié de la ligue de Bretagne pour l'encadrement de la musculation.

### Sur le plan scolaire :

- Un emploi du temps aménagé : 2 séquences libérées pour l'entraînement quotidien à 11h30 et 16h50.
- Un suivi scolaire répondant à la spécificité de ces élèves et le soutien d'un médiateur ("relais sport") se consacrant au quotidien des sportifs.
- Des contacts réguliers avec les équipes pédagogiques, les professeurs principaux concernés, les CPE et la Vie scolaire.

### Sur le plan médical :

Un suivi médical est effectué par :

- le Dr Charlotte MONNIER, médecin du sport – Vivalto sport St Grégoire
- Damien MOREL, radiologue – Hôpital Privé Cesson Sévigné
- Shanthi AMBROISE, kinésithérapeute - Cesson Sévigné.
- Alexandre LEJEUNE, Psychologue clinicien et préparateur mental- Rennes
- Coralie VAUGEOIS, Diététicienne du sport – Cesson Sévigné
- le personnel médical du lycée et de l'internat.

### Sur le plan hébergement :

- Depuis le 1er septembre 2021, le lycée est doté d'un internat (réservé aux sportifs internes).
- Le coût de l'hébergement (nuit + pension complète) est d'environ 1500 euros à l'année pour les internes.

## A titre indicatif un « emploi du temps type » pour groupe « sprint haies » :

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08h30-09h25 09h25-10h20	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
10h35-11h30	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11h30-13h15	<b>Musculation 2nde/term</b>	<b>PPG 2nde</b>		<b>Entraînement piste haies</b>	<b>Musculation tous niveaux</b>
13h50-14h45	Cours	Cours	<b>Entraînement tous niveaux</b>	Cours	Cours
14h45-16h40		Cours		Cours	Cours
16h50-18h45	<b>Musculation 1ère</b>	<b>PPG 1ère term Prépa physique tous niveaux</b>		Piste tous niveaux	Cours
				<b>Entraînement Piste Sprint</b>	Cours

## Critères de sélection

### L'aspect scolaire :

Le niveau scolaire requis en candidatant pour le lycée est une projection sur la capacité de l'élève à réussir le double projet et ainsi d'obtenir en 3 ans le baccalauréat.

Une attention particulière est portée aux observations concernant le comportement et l'investissement de l'élève au collège. Le chef d'établissement validera les candidatures.

### L'aspect sportif :

Les performances réalisées lors des diverses compétitions scolaires ou fédérales (vérifiables sur internet) sont prises en compte pour apprécier le niveau athlétique.

Après une première pré-sélection, sur dossier à rendre le **6 avril 2026**, les athlètes identifiés par les entraîneurs seront invités à un entraînement contrôlé le **mercredi 24 avril 2026 (à confirmer) (13h30, piste de Cesson)** qui permettra de préciser **notre réponse définitive, fin mai (par courrier du lycée et/ou appel téléphonique)**. En cas de difficulté pour participer à cette séance, des solutions alternatives pourront être trouvées.

## Modalité d'accès au sport étude

À partir de septembre 2026, une contribution financière de 50 € mensuels, sur 10 mois, sera demandée pour l'accès au sport-études. Cette participation au fonctionnement de la structure pourra être réduite en tenant compte du quotient familial utilisé pour la facturation de la cantine scolaire. Pour estimer le montant restant à votre charge, vous pouvez contacter la ligue de Bretagne [c.rossignol@bretagneathletisme.com](mailto:c.rossignol@bretagneathletisme.com)

Pour les athlètes hors ligue de Bretagne, une contribution supplémentaire de 350 euros/an sera demandé aux familles.

## Modalités de candidature Centre Régional d'Entraînement et Pôle Espoir

*Fiche information sur le Sport étude du lycée Sévigné à Cesson-Sévigné*

## Demande sur dossier

Fiche de candidature à retirer et à rendre à :

**Section Sportive Athlétisme  
Lycée Sévigné  
BP. 91324  
35513 Cesson-Sévigné cedex**

Ce dossier peut également être retiré lors de la journée porte ouverte (**14 mars 2026**).

La fiche de candidature comporte l'avis du professeur d'EPS du collège et de l'entraîneur de club. Des pièces complémentaires sont à fournir:

- une lettre de motivation manuscrite
- les 3 bulletins de 4ème
- les 2 bulletins de 3ème

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. Clôture des candidatures le **06 AVRIL 2026**.

L'avis (« favorable », « en attente », « défavorable ») vous sera communiqué par mail ou par téléphone autour de la fin mai 2026.

**Les élèves relevant du Pôle Espoir (niveau sportif) recevront un dossier de candidature complémentaire au mois de juillet 2026.**

## Affectation scolaire

Les demandes sont à formuler dans l'établissement d'origine dans le cadre des procédures ordinaires.

Elles imposent pour les élèves "hors-secteur" la formulation d'une demande de dérogation.

Voeux n°1 - Lycée Sévigné

Voeux n°2 - Votre lycée de secteur, au cas où l'admission en section serait rejetée



## Contacts

**M. DROGUET Alain** : Professeur d'EPS Lycée Sévigné  
Email : [alain.droquet@ac-rennes.fr](mailto:alain.droquet@ac-rennes.fr) – Tél : 06 07 97 59 16

**M. GALOPIN Antoine** : Directeur du Pôle Espoirs et du Centre Régional d'Entraînement  
Email : [antoine.galopin@athle.fr](mailto:antoine.galopin@athle.fr) - Tél : 06 13 63 10 34

**Lycée Sévigné** Tél : 02 99 83 52 52

